

F-Gif-sur-Yvette: Équipements de recherche et d'essai

2006/S 89-095136

AVIS DE MARCHÉ

Fournitures

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT:

Synchrotron Soleil, L'Orme des Merisiers, Saint-Aubin, BP 48, Contact: Alain Morisse, à l'attention de Alain Morisse, F-91192 Gif-sur-Yvette. Tél. 1 69 35 95 02. E-mail: alain.morisse@synchrotron-soleil.fr. Fax 1 69 35 94 57.

Adresse(s) internet:

Adresse générale du pouvoir adjudicateur: www.synchrotron-soleil.fr.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus: Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées: Point(s) de contact susmentionné(s).

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S):

Autre: Société civile.

Autre: Recherche.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs: non.

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur:

Étude, fabrication et montage sur site de cabanes de radio-protection pour six lignes de lumière du Synchrotron Soleil.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services:

Fournitures.

Achat.

Lieu principal de livraison: Synchrotron Soleil, F-91190 Saint-Aubin.

II.1.3) L'avis implique:

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre:

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats:

Le site d'implantation de Soleil est situé à: l'Orme des Merisiers F-91190 Saint-Aubin.

Les développements technologiques concernant les sources de rayonnement Synchrotron et les nouvelles méthodologies d'étude de la matière développées autour de celles-ci entraînent une demande scientifique croissante. La nouvelle installation de la construction a été confiée à la Société Civile Synchrotron Soleil. La source qui délivre le rayonnement synchrotron est un anneau de stockage de 350 mètres de circonférence. La source Soleil fonctionnera avec des électrons à une énergie de 2,75 GeV. Elle est susceptible de fournir du rayonnement à plus de quarante postes expérimentaux installés sur les lignes de lumière.

Ces lignes de lumière seront installées à l'intérieur de cabanes blindées appelées "cabanes de radioprotection". Celles-ci permettront la protection du personnel contre les rayons X et les rayonnements gamma (g).

Lot demandé: conception d'ensemble et de détail, fabrication, montage sur site de cabanes composées de panneaux de plomb sur structure d'acier, cabanes comportant des panneaux verticaux et de toiture, des chicanes de passage de câbles et tuyaux hydrauliques, des trappes de visite, des portes etc..

L'offre devra être divisée en six lots distincts, comme décrits ci-dessous:

Lot 1) fourniture d'une ou plusieurs cabanes blindées de radioprotection pour la ligne de lumière Antarès.

Lot 2) fourniture d'une ou plusieurs cabanes blindées de radioprotection pour la ligne de lumière Disco.

Lot 3) fourniture d'une ou plusieurs cabanes blindées de radioprotection pour la ligne de lumière Deimos.

Lot 4) fourniture d'une ou plusieurs cabanes blindées de radioprotection pour la ligne de lumière Métrologie.

Lot 5) fourniture d'une ou plusieurs cabanes blindées de radioprotection pour la ligne de lumière Proxima 2.

Lot 6) fourniture d'une ou plusieurs cabanes blindées de radioprotection pour la ligne de lumière Microfoyer.

Les fournisseurs pourront se porter candidat sur un ou plusieurs lots.

II.1.6) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics):**
45214620, 45214630.

II.1.7) **Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP):**
Non.

II.1.8) **Division en lots:**
Oui
Il convient de soumettre des offres pour: un ou plusieurs lots.

II.1.9) **Des variantes seront prises en considération:**
Oui.

II.2) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.2.1) **Quantité ou étendue globale:**

II.2.2) **Options:**

II.3) **DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION:**
Durée en mois: 15 (à compter de la date d'attribution du contrat).

INFORMATIONS SUR LES LOTS

LOT N° 1

INTITULÉ: Ligne Antarès.

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE:**
Fourniture d'une ou plusieurs cabanes blindées de radioprotection pour la ligne de lumière Antarès.

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS):**
45214620.

3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE:**

4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT:**

5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS:**

LOT N° 2

INTITULÉ: Ligne Disco.

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE:**

Fourniture d'une ou plusieurs cabanes blindées de radioprotection pour la ligne de lumière Disco.

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS):**
45214620, 45214630.

3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE:**

4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT:**

5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS:**

LOT N° 3

INTITULÉ: Ligne Deimos.

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE:**

Fourniture d'une ou plusieurs cabanes blindées de radioprotection pour la ligne de lumière Deimos.

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS):**
45214620, 45214630.

3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE:**

4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT:**

5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS:**

LOT N° 4

INTITULÉ: Ligne Métrologie.

1) **DESCRIPTION SUCCINCTE:**

Fourniture d'une ou plusieurs cabanes blindées de radioprotection pour la ligne de lumière Métrologie.

2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS):**
45214620, 45214630.

3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE:**

4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT:**

5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS:**

LOT N° 5

INTITULÉ: Ligne Proxima 2.

- 1) **DESCRIPTION SUCCINCTE:**
Fourniture d'une ou plusieurs cabanes blindées de radioprotection pour la ligne de lumière Proxima 2.
- 2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS):**
45214620, 45214630.
- 3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE:**
- 4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT:**
- 5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS:**

LOT N° 6

INTITULÉ: Ligne Microfoyer.

- 1) **DESCRIPTION SUCCINCTE:**
Fourniture d'une ou plusieurs cabanes blindées de radioprotection pour la ligne de lumière Microfoyer.
- 2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS):**
45214620, 45214630.
- 3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE:**
- 4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT:**
- 5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS:**

SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) **CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT**

III.1.1) **Cautionnement et garanties exigés:**

Toutes les garanties nécessaires à l'exécution du marché pourront être exigées.

III.1.2) **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent:**

Les délais et moyens de paiement seront définis dans le projet de marché.

III.1.3) **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché:**

Groupement momentané d'entreprises autorisé.

III.1.4) **L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières:**

Non.

III.2) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

III.2.1) **Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession:**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Les candidats relevant de l'Union européenne fourniront.

les formulaires DC 4, DC 5 et DC 7 ou tous documents équivalents accompagnés des justificatifs suivants:

- un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (extrait K bis) ou équivalent;

- les attestations de déclaration et de paiement des impôts, taxes et cotisations sociales permettant de justifier la situation de l'entreprise au 31 décembre de l'année précédente. Celles-ci devront comporter la mention " copie certifiée conforme à l'original " ainsi que la date et la signature d'un représentant légal de l'entreprise.
 - Une lettre de candidature signée d'un représentant légal de l'entreprise ou de son délégué (délégation de pouvoirs à fournir).
 - Pour les candidats appartenant à un groupe, une attestation certifiant de leur autonomie commerciale et de leur situation de concurrence vis-à-vis des autres entreprises du groupe.
 - La copie du ou des jugements prononcés si la société est en redressement judiciaire:
 - ainsi qu'une attestation sur l'honneur certifiant:
 - qu'il n'est pas en état de liquidation judiciaire ou de faillite personnelle ou qu'il ne fait pas l'objet d'une procédure équivalente à l'étranger;
 - que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement (art R.324-4 du code du travail) et qu'il n'a pas fait l'objet, au titre du travail illégal, d'une condamnation au cours des cinq dernières années portée au bulletin n. II du casier judiciaire (articles L.324-9, L.324-10, L.324-6, L.125-1 et L.125-3 du code du travail);
 - qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction pénale ou disciplinaire de participer à une procédure de passation de marché initiée par une collectivité publique ou une entreprise contrôlée par une collectivité publique (article 50 de la loi no 52-401 du 14.4.1952 modifié par l'article 56 de la loi no 78-753 du 17.7.1978).
- Les candidats ne relevant pas de l'Union européenne fourniront:
- la liste de documents et l'attestation sur l'honneur mentionnés ci-dessus;
 - s'ils produisent une lettre justifiant de la non-présentation des documents, ils fourniront en outre, une déclaration faite devant une autorité administrative ou judiciaire de l'État dont ils ressortent.

III.2.2) Capacité économique et financière:

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Le candidat joindra au dossier de candidature une déclaration relative au chiffre d'affaires consolidé sur les prestations réalisées au cours des 3 derniers exercices.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s): Capacité économique et financière: 40 %.

III.2.3) Capacité technique:

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: - Leurs références professionnelles dans le domaine concerné en indiquant pour chaque marché: le nom du client, ses coordonnées, la date du marché, le montant, le lieu d'exécution, les moyens mis en oeuvre,

- la liste des moyens humains et techniques dont ils disposent,
- leur niveau de certification,

- les références des sous-traitants avec lesquels ils travaillent régulièrement ainsi que toute information susceptible de mettre en évidence le potentiel technique du candidat.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s): Capacité technique: 60 %.

III.2.4) Marchés réservés:

Non.

III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière :

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation:

SECTION IV: PROCÉDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure:

Restreinte.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer:

Nombre d'opérateurs envisagé 5

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats: Le nombre maximal de candidats admis à participer a été fixé à 5, nombre suffisant pour assurer une concurrence réelle, et un nombre supérieur augmenterait inutilement le coût de la phase de contractualisation supporté par Soleil, ainsi que le délai de passation du marché.

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue:

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution:

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous:

1. Performances techniques: Pondération: 30.
2. Compétence technique du prestataire: Pondération: 30.
3. Prix: Pondération: 40.

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée:

Non.

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur:

AFFAIRE 0009/2006-AM.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché:

Avis de pré-information

Numéro d'avis au JO: [2005/S 252-248984](#) du 31.12.2005.

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation:

14.6.2006.

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés:

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:

Anglais. Français.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre:

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres:

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE:

Non.

VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS

COMMUNAUTAIRES:

Non.

VI.3) AUTRES INFORMATIONS:

Les marchés du Synchrotron Soleil ne sont pas soumis au Code des Marchés Publics. Origine des fonds: CNRS, CEA, Collectivités territoriales (CRIF, CG91, région Centre....).

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours:****VI.4.2) Introduction des recours:****VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours:****VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS:**

2.5.2006.